



La Lettre de Béruges



Joyeuses Fêtes



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu des Conseils municipaux des 2 et 14 novembre 2022

COMMERCE

Extension de la boulangerie et réimplantation d'un bar resto commerce multi-services

L'architecte Eline Bordier de Béruges, sélectionnée pour conduire l'étude et les travaux de ce projet, a présenté devant le Conseil 3 scénarii d'aménagement. D'eux d'entre eux consistent à construire une extension devant le bâtiment de l'ancien bar. Le troisième consiste à réorganiser complètement l'intérieur du bâtiment (rez-de-chaussée et étage) pour en exploiter tout le volume avec mezzanine et terrasse aménagée en extérieur. Le Conseil a donné sa préférence à ce dernier scénario.

Le coût du projet complet (boulangerie et bar) est estimé autour de 600K€. Les travaux pourraient commencer à l'été 2023 pour une ouverture du commerce au printemps 2024.



© Illustration Agence Bordier

Agenda :

- **Exposition Photos :**
Week-end du 26 et 27 novembre à la salle des fêtes
- **Opération Photographions la nature :**
Samedi 3 décembre au Musée de Béruges
- **Soirée Cabaret - FEPS Danse :**
Samedi 10 décembre à la salle des fêtes
- **Stage Communication Non Violente - FEPS Sophro :**
Samedi 17 et dimanche 18 décembre salle Claudette
- **Réveillon de la St Sylvestre - FCVB :**
Samedi 31 décembre à Vouneuil-sous-Biard
- **Vœux du Maire :**
Samedi 14 janvier 2023 à la salle des fêtes
- **LOTO du Comité de Jumelage :**
Dimanche 22 janvier 2023 à la salle des fêtes

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

- **Prochain Conseil municipal :** Vendredi 16/12 à 20h30
- **Commission Information :** Lundi 9/01/2023 à 18h30
Contact : Commission.information@beruges.fr

BUDGET

Délibération modificative du budget principal de fonctionnement

L'organisation exceptionnelle Covid, le remplacement d'agents en arrêt de travail, la réhausse du point d'indice de la fonction publique, des régularisations de salaires de 2021, et une sous-évaluation de certaines dépenses ont augmenté les dépenses de personnels d'un montant estimé à l'excès à 76K€. Cette dépense supplémentaire est contrebalancée par le remboursement par notre assureur des salaires des agents en arrêt de travail, ainsi que par des recettes excédentaires de l'Etat et de la CAF.

Accord du Conseil : 12 Pour ; 3 Abstentions

➔ *Suite du CR de Conseil municipal : page suivante*



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

CR du conseil municipal - Suite

► BUDGET suite

Délibération modificative du budget prévisionnel annexe « Logements locatifs »

La réglementation impose désormais de provisionner une somme pour d'éventuels loyers impayés. Cette somme est estimée par les services fiscaux à 2K€ qu'il est proposé au Conseil d'ajouter au budget.

Accord du Conseil : Unanimité

Demande de subvention auprès du département

Le département a budgété pour 2022 une subvention ACTIV3 de 24 900€ pour la commune. Il est proposé au Conseil autoriser la demande de cette subvention pour la flécher sur les coûts de maîtrise d'œuvre du projet Bar/Boulangerie estimés à 48 360€.

Accord du Conseil : 12 Pour ; 3 Abstentions

► PERSONNEL

Création d'un poste au grade d'animateur territorial

Notre nouveau responsable périscolaire occupe actuellement le poste d'adjoint d'animation qu'occupait son prédécesseur. Il a toutefois obtenu le bénéfice du concours d'animateur territorial. Aussi est-il proposé au Conseil d'autoriser la création d'un poste d'animateur territorial.

Accord du Conseil : Unanimité



► CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE

Démission de Madame Pascale Asseban

Madame Asseban a souhaité quitter le conseil municipal et ses fonctions d'adjointe à l'urbanisme et au patrimoine. Sa démission a été entérinée par le Préfet. Le Conseil Municipal exprime ses remerciements pour l'engagement de Madame Asseban depuis le début du mandat.

Suivants sur la liste, Mme Lecaillon, Mr Falcon et Mme Bonneau n'ont pas souhaité siéger au sein du conseil. C'est donc **Monsieur Christian Dessault** qui **intègre le conseil** en remplacement de Madame Asseban. **Bienvenue à lui.**

Election d'une nouvelle adjointe au Maire

En remplacement de Madame Asseban, le conseil municipal a élu **Madame Joëlle Garcia** nouvelle adjointe au Maire avec 12 voix pour et 3 votes blancs.

Délégations du Maire à ses adjoints

- 1^{er} adjoint : François Hervouët
Personnel – Bâtiments – Urbanisme
- 2^{ème} adjoint : Hervé Monnereau
Voirie – Environnement
- 3^{ème} adjointe : Lydie Provost
Enfance/Jeunesse – Finances
- 4^{ème} adjointe : Joëlle Garcia
Action sociale – Patrimoine.

➔ Suite du CR de Conseil municipal : page suivante

Focus sur...

Julien Riffaud

Julien Riffaud a pris ses fonctions de responsable périscolaire le 3 octobre dernier, remplaçant Matthieu Nohl, parti se rapprocher de sa famille.

Ce passionné de musique, de lecture et de cinéma habite à Poitiers, il est père de deux enfants et il a 41 ans. Concernant sa formation, il est titulaire du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) et du concours de la fonction publique d'Animateur territorial.

Avant Béruges, il a travaillé à Châtellerauld pendant onze ans, il était responsable d'une trentaine d'agents qui accueillait environ 300 enfants.

Pour lui, travailler à Béruges est un nouveau projet motivant : il supervise dix agents dans une structure familiale qui compte 130 enfants dont la moitié fréquente l'accueil périscolaire du soir. Il a à cœur de développer – notamment - **l'accueil du mercredi après-midi**, en proposant **des temps d'accueil particuliers, co-organisés avec les enfants**. En ce moment, **le Local est ainsi réaménagé** pour que les élèves de Primaire se le réapproprient et qu'il devienne **un lieu de vie**, y compris pour les parents.

Julien remercie ses collègues, les élus et les parents d'élèves pour leur accueil chaleureux. Nous lui souhaitons une longue carrière enrichissante à Béruges !



Cérémonie du 11 novembre 1918



Le 11 novembre dernier, la cérémonie de commémoration s'est déroulée à Béruges puis à Quinçay, en présence de la **Conseillère départementale Sandrine Barraud**, des Maires des deux communes, **Olivier Kirch** et **Philippe Brault**, ainsi que de **François Hervouët**, premier adjoint et **Hervé Monnereau**, adjoint.

Les Maires ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts puis les noms des morts pour la France ont été rappelés. L'association des **Anciens combattants Béruges - Quinçay**, représentée par Jean-François Balawender, a souligné **la nécessité de garder la mémoire de la première Guerre Mondiale**, dans le contexte actuel.

Merci à notre photographe bérugeois, Jean-Marie Quintard©.

CR du conseil municipal - Suite

► QUESTIONS DIVERSES suite

[Opposition] Fermeture de la déchetterie de Fontaine-le-Comte ?

Grand Poitiers est confronté à des coûts très importants de remise aux normes de ses déchetteries les plus anciennes. Peut-on financer le maintien de toutes les déchetteries nécessitant une remise aux normes sur l'ensemble du territoire des 40 communes. C'est dans ce contexte que Grand Poitiers étudie au cas par cas la situation de chaque territoire. **La règle jusqu'à présent appliquée est : « Pas plus de 20 minutes de temps de transport pour se rendre à la déchetterie la plus proche ».** Pour les Bérugéois c'est actuellement le cas avec la déchetterie de Saint-Nicolas au nord et celle de Fontaine-le-Comte au sud. **A ce jour, aucune fermeture de la déchetterie de Fontaine-le-Comte n'est décidée.** Et dans le cadre de l'étude menée par Grand Poitiers, la municipalité rappellera son attachement à cette règle des « 20 minutes » de proximité.

Point sur la campagne de recensement

La conseillère municipale **Laurence Guittet** assume la fonction de coordinatrice de la collecte des données.

Recrutement des agents recenseurs : 4 candidatures sont arrivées en mairie. **La campagne de recensement est prévue du 19 janvier au 18 février.**

[Opposition] Qu'en est-il de l'obligation de tri à la source des déchets organiques ?

Grand Poitiers travaille déjà depuis plusieurs années à la valorisation des déchets organiques à la source en accompagnant financièrement l'achat de composteurs individuels ou collectifs. Aussi en stimulant l'implantation sur ses territoires d'usines de méthanisation.

Toutefois, pour satisfaire aux obligations européennes de tri à la source des déchets organiques **à partir de 2024, Grand Poitiers va généraliser le déploiement pour chaque foyer d'un composteur** (en plus des bac gris et jaunes existants). Également des composteurs collectifs pour des zones d'habitations qui ne disposeraient pas de jardin. Une large communication sera réalisée par Grand Poitiers à l'occasion de cette nouvelle organisation qui ne générera pas d'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères.

[Opposition] Station de traitement des eaux usées de la Torchaise ?

Ce nouvel équipement a pour finalité de remplacer l'actuelle station de traitement des eaux usées aujourd'hui obsolète. **La nouvelle station de traitement devrait être opérationnelle à la fin de l'année.** Elle est dimensionnée pour traiter les eaux usées de l'ensemble des foyers déjà raccordés de la Torchaise et permet d'anticiper de nouvelles installations pour les prochaines décennies. Pour l'usager, l'effacement de l'ancien équipement et la mise en service du nouveau se fera sans incidence.

➔ Suite des questions diverses, page suivante

URBANISME

Aménagement de la place de l'église

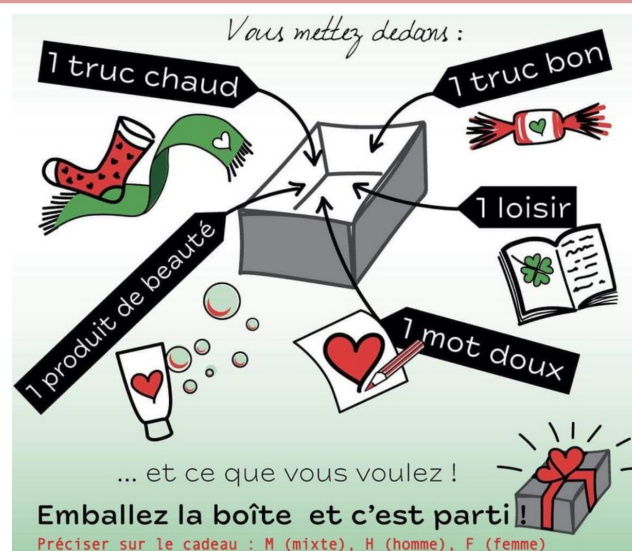


Depuis la fin de l'été, une partie de la place du village a été aménagée. Désormais, les tilleuls centenaires bénéficient d'un **espace enherbé** et offrent un paysage bien plus agréable. Cet espace sera complété par des pas japonais pour créer une allée à la fois esthétique et fonctionnelle, entre la Mairie et les places de stationnement.

Cet aménagement a deux objectifs : **protéger les racines des arbres qui bénéficient maintenant du ruissellement des eaux de pluie** ; et **améliorer le cadre de vie avec un espace plus naturel** qui ne sera plus un îlot de chaleur l'été ; Il est indispensable que notre village, comme bien d'autres, assure la gestion de son patrimoine arboré et le maintien de refuges pour la biodiversité.

En complément, la zone sera prolongée jusqu'au petit rond-point enherbé et **les emplacements de stationnement**, en cours de traçage, vont permettre de se stationner de façon simplifiée et organisée. L'ensemble de cet aménagement a été financé par la commune pour un coût de **10K€**.

CCAS : Boîtes de Noël



Pour la 3ème année, nous renouvelons l'opération « Les boîtes de Noël ». Vous pourrez **déposer vos boîtes à la mairie jusqu'au 17 décembre.**

Un grand merci pour votre générosité.

Pour tout renseignement : jgarcia@beruges.fr ou 06 11 95 57 67

CR du conseil municipal - Suite

► QUESTIONS DIVERSES suite

Quelles mesures d'économie d'énergie pour l'hiver à venir ?

L'augmentation du coût de l'énergie peut possiblement peser lourd dans notre budget 2023. Les hausses annoncées d'au moins 15% devront être contenues par des efforts de réduction de nos consommations d'énergie : gaz et électricité. C'est la stratégie que nous propose notre fournisseur Sorégies en accordant un bonus aux collectivités qui auront eu la capacité de réduire significativement leurs consommations d'énergie.

Ainsi pour Béruges, les actions mises en place seront :

- Limitation à 19 degrés max de la température dans tous les bâtiments publics et mise hors gel sur les périodes de plusieurs jours d'inactivité.
- Mise en œuvre du dispositif national EcoWatt qui peut aller possiblement jusqu'à la coupure de chauffage temporaire dans des lieux non essentiels (comme la salle des fêtes pour les activités associatives). Il faudra aussi espérer un hiver pas trop rigoureux.

[Opposition] Plan communal de sauvegarde ?

Un Plan Communal de Sauvegarde est un document qui décrit les risques majeurs potentiels sur la commune, ainsi que le « Qui fait Quoi et avec quels moyens » si l'un de ces risques majeurs advenait.

Au regard des risques majeurs potentiels sur son territoire, la commune de Béruges n'a pas d'obligation à rédiger un Plan Communal de Sauvegarde. La sécheresse sévère que nous avons vécue cet été doit-elle nous amener à anticiper des risques d'incendie récurrents des différents espaces boisés sur et en frontière de commune ? Possiblement ; c'est pourquoi un groupe de travail pourra être constitué à cette fin.

Prochaine réunion de la commission Patrimoine ?

La commission Patrimoine est réunie chaque année pour envisager les travaux de sauvegarde et de valorisation à venir, à inscrire au budget. **Prochaine réunion de la commission avant fin janvier.**

[Opposition] Correspondant Incendie et Secours ?

La réglementation impose désormais la désignation d'un « Correspondant Incendie et Secours » au sein de chaque commune. Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, participation au déploiement des moyens de secours... Ce correspondant sera désigné lors du prochain conseil municipal.

[Opposition] Accès du public en mairie aux devis types des opérateurs funéraires ?

La commune ne propose pas de services funéraires, ni en régie, ni par délégation de service public et compte moins de 5000 habitants. Il n'est pas prévu de telles dispositions.

Jardin du Souvenir

Nouveaux aménagements au cimetière



Un **Jardin du Souvenir** a été aménagé par les agents communaux, derrière le columbarium. Le jardin du souvenir permet de réaliser une **cérémonie de dispersion des cendres d'un défunt**. C'est un lieu de mémoire et de recueillement pour les familles. A cet effet, nos agents l'ont agrémenté d'espaces fleuris et d'un banc pour se recueillir. Le **vieux portail du cimetière** a été utilisé également pour symboliser le passage vers l'au-delà. *Il convient, pour une dispersion des cendres, d'en faire la demande auprès de la mairie.*



Deux **nouveaux portails réalisés par un artisan local** ont été installés au cimetière : l'entreprise Delavault-Plault de Jazeneuil. Ils reproduisent le style du vieux portail historique. Celui qui est situé près du Monument aux morts, plus large que le précédent, permet désormais un accès aux véhicules des pompes funèbres.



Grand Poitiers Sports

Accès gratuit à la patinoire lors des petites vacances 2022 et 2023

La carte Grand Poitiers Sports – Vacances Sportives permet un **accès gratuit à la patinoire** pour les jeunes de moins de 18 ans, pendant les petites **vacances scolaires, les lundis, mardis et vendredis de 14h30 à 17h00.**

Vacances scolaires concernées :

- > Noël 2022 (19, 20 et 23, 26, 27 et 30 décembre)
- > Février 2023 (6, 7, 10, 13, 14 et 17 février)
- > Avril 2023 (11, 14, 17, 18 et 21 avril)

Plus d'info : <https://www.grandpoitiers.fr/sports/grand-poitiers-sports>

CR du conseil municipal - Suite

► QUESTIONS DIVERSES suite et fin

[Opposition] Taux de métabolites de l'eau potable ?

La qualité de l'eau potable est contrôlée par un laboratoire indépendant sous le contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Le résultat de ces analyses fait l'objet d'un affichage en mairie et d'une publication sur le site Internet. **La dernière analyse du 06/10 ne fait apparaître aucun désordre** particulier dans la qualité de l'eau distribuée.

[Opposition] Critères requis pour bénéficier de dotations d'Etat supplémentaires ?

La Loi de finance rectificative du 04/08/22 installe un fond de subvention aux collectivités doté de 600M€ en compensation de l'augmentation du point d'indice du salaire des agents de la fonction publique territoriale et de celle du coût de l'énergie.

Le montant de la subvention pour chaque commune éligible est calculé par l'Etat. **Pour Béruges ce montant a été estimé à 12K€** et serait versé sur l'exercice budgétaire 2023.

[Opposition] Arnaques aux faux ordres de virement dans les collectivités ?

Les services administratifs communaux travaillent en étroite collaboration avec la trésorerie pour prévenir de telles arnaques.

[Opposition] Contrat d'engagement républicain pour les associations ?

Lors du forum des associations de septembre, Emmanuel Bonnet, conseiller délégué aux associations a fait le tour des associations pour leur expliquer la nature de ce contrat et leur proposer de le signer. **Toutes les associations présentes ont signé sans aucune réserve.**

[Opposition] Abribus place de l'église ?

L'arrêt des bus sur une trajectoire en courbe ne facilite pas l'installation d'un abribus sur la place de l'église. Néanmoins, la chose est peut-être **possible à présent que l'espace enherbé est matérialisé. A réfléchir avec Grand Poitiers** dont c'est la compétence et dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église.

[Opposition] Mise en vente de la « Maison Rousseau » ?



L'opposition s'insurge contre la volonté supposée de la municipalité de mettre en vente « l'immeuble Rousseau » situé à côté du cabinet de kiné. Quand la municipalité a décidé d'acquérir l'immeuble de l'ancien bar « Le Phoebeus » pour 230K€, nous savions qu'il nous faudrait en contrepartie vendre un autre bien de la commune pour financer cette acquisition. Déjà à l'époque la vente de « l'immeuble Rousseau » avait été évoquée ; mais évoquée ne veut pas dire décidée.

Pour mémoire, cette acquisition commune avec l'Etablissement Public Foncier nous enjoint de rembourser à l'EPF sous 4 ans la nue-propriété de l'immeuble valorisée à 140K€. Il nous faut donc garder à l'esprit cette dépense qu'il nous faudra honorer, même si l'échéance est encore lointaine. Pour l'heure, la municipalité a sollicité une évaluation de l'immeuble Rousseau auprès d'un agent immobilier afin d'en mesurer le potentiel au regard des 140K€ à rembourser. Mais aucune démarche officielle de mise en vente n'a été entreprise.

La commune peut-elle rembourser l'EPF en mettant en vente d'autres biens que l'immeuble Rousseau ? Si oui, lesquels ?

Deux critères sont à prendre en considération dans cette réflexion : la valeur du bien à mettre en vente, mais aussi son emplacement ou son usage stratégique. La réflexion est alors assez circonscrite puisque seulement 5 immeubles peuvent possiblement être mis en vente :

- l'immeuble Rousseau,
- la Cure,
- la maison Bourdin (à droite de la salle des fêtes),
- la maison Cross (à gauche de la boulangerie),
- l'immeuble du kiné.

La Cure et la maison Cross ont un usage et une localisation très stratégique sur la place du village. La maison Bourdin a une valeur négligeable au regard des 140K€ à rembourser. Restent donc l'immeuble Rousseau et l'immeuble du kiné.



Service Périscolaire

Réorganisation du "Local"

L'installation d'un **nouveau matériel à destination des enfants** va nous obliger à repenser l'aménagement du "Local". Dans l'optique que les enfants s'approprient les lieux et fassent de cet endroit un espace qui leur ressemble, nous organiserons le "Local" avec eux. **Décoration des pièces/activités** manuelles : la période avant les fêtes de fin d'année est propice à égayer les lieux et de commencer à **se mettre dans "l'esprit de Noël" !**

Quelques dates à retenir

- **le 7 décembre : la boum de Noël !** Goûter exceptionnel préparé avec les enfants, musique, rire, danse ! Le choix du menu, de la décoration, et de la playlist se fera avec les enfants au cours des mercredis précédents.
- **le 14 décembre : séance de piscine** au CREPS de Boivre avec le centre de Vouneuil-Sous-Biard ! Néanmoins nous ne disposons que de 8 places pour cette activité, donc la priorité sera offerte aux enfants fréquentant le plus régulièrement le "Local".



FEPS Club photo

Céline Camusard 06 16 03 21 84
contact@clubphotodeberuges.com

Expo photo

samedi 26 et dimanche 27 novembre



à la salle des Fêtes Avinyonet

Un week-end pour admirer les photos produites par les membres du Club, et découvrir le travail de notre invité d'honneur **Jean-Noël AUBIN**.

Les portes seront ouvertes les deux jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. Nous vous attendons nombreux !



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49
danse.fepsberuges@yahoo.fr

Soirée Cabaret le 10 décembre

Venez nous retrouver pour **notre soirée "Béruges fait son Cabaret" avec repas** le 10 décembre à 19 h à la salle des fêtes de Béruges. Réalisation et mise en scène par Amandine ORSOLA, avec la participation des élèves de notre association et d'intervenants.

Traiteur Damien GIRARDIN

Repas adultes 28€ (Apéritif - Terrine de poisson mayonnaise à l'ail - Parmentier de canard - Croustillant chocolat et Moelleux abricots et amandes - Café)

Repas enfant 10€ (Apéritif - Burger Maison, Potates - Brownie)
Bar payant.

Réservation et renseignements au 0670449816 avant le 27/11/2022



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

Expo photo sur les coccinelles

La bibliothèque vous propose une **exposition de photos sur les coccinelles** jusqu'à fin novembre.

Si vous avez l'âme d'un artiste et que vous avez des œuvres à nous proposer en janvier, n'hésitez pas à venir vers nous sachant que toute proposition sera soumise à l'approbation des bénévoles de la Bibliothèque.



Concours de dessins

Nous vous proposons aussi un **concours de dessins ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans** dont le thème est **"quel est votre animal favori"** avec un petit texte à l'appui. Le format maximum est de 21*29.7. **Vous avez jusqu'au mercredi 7 décembre pour les déposer.** Chaque lecteur pourra voter pour son dessin préféré par catégorie (maternelle-CP/CE- et CM). La **remise des prix aura lieu le 17 Décembre 2022** lors de la permanence.



Amis du Patrimoine de Béruges

Alain Métais 06 80 25 16 76
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53



L'année passée "Les constructions gallo-romaines" étaient un des thèmes pédagogiques proposés par l'école. **Tout au long de cette année scolaire**, encadrés par les membres de l'Association du Patrimoine de Béruges, **les élèves ont pu découvrir les méthodes employées par les artisans gallo-romains**. Les enfants, aidés de notre ami Yves Charon, ont construit dans l'école une enceinte en brique pour ce qui sera un carré de plantes aromatiques, en utilisant les techniques de construction de l'antiquité.

Opération « Photographiez la biodiversité autour de vous »



Au printemps nous vous encourageons à **prendre des photos de nature** (plantes, animaux, insectes, etc.) dans votre jardin ou sur la commune. Nous vous proposons de **vous retrouver le 3 décembre à 15 heures à la salle du Musée pour visionner vos photos**, identifier les espèces trouvées, et commenter vos découvertes.

Important : La salle du musée n'étant pas très grande, merci de me confirmer votre présence avec vos photos !

Plus d'informations sur le site .

Autres renseignements : Alain Métais 06 80 25 16 76



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN 06 81 50 98 11
bernadette.baudouin@wanadoo.fr

Stage initiation à la Communication Non Violente (CNV) : Samedi 17 et dimanche 18/11

Qu'est-ce que la CNV ? Plus qu'un art de communiquer : un art de vivre. Objectifs :

- Découvrir ou approfondir le processus de CNV,
- Mieux comprendre le phénomène d'agressivité,
- Être vigilant à ses propres besoins,
- Prendre conscience de l'intérêt de la CNV comme outil complémentaire pour des sophrologues et/ou des pratiquants à titre individuel de la sophrologie dynamique.

Formatrice : Françoise Seeman

Inscriptions avant le 5 décembre, groupe de 16 pers. maximum

Tarifs : 100€ (adhérents) et 150 € (non adhérents).



Collectif Les Sal'O'bars

Benoît Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Préparation de la saison 2023

C'est la pause hivernale pour les Sal'O'bars, nous allons désormais nous retrouver au coin du feu pour préparer la saison 2023. **Un grand merci à tous ceux qui ont participé à nos différentes soirées.**

Nous avons eu beaucoup de plaisir à voir ces différentes générations réunies dans le jardin de la cure, très heureux également de pouvoir échanger avec des bérugeois bien connus mais aussi de rencontrer des habitants plus récemment installés sur la commune.

On remet ça l'année prochaine alors n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies, des idées, des bons plans pour les futurs événements Sal'O'bars.

Bel hiver à tous, rendez-vous au printemps !

Magali, Pierre, Angélique, Fabien, Maryline, Christophe, Florence, Franck, Valérie, Freddy, Karine et Benoît.



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Le 6 novembre dernier, Les Castors VTT ont organisé une Bérugeoise digne de sa réputation. Les **520 VTTistes** et **750 marcheurs** ont profité du café d'accueil, du ravitaillement gargantuesque et de l'apéritif offert par la commune.



Ces 1270 randonneurs ont eu le privilège de pénétrer dans certaines propriétés privées clôturées ou non. **On remercie tout particulièrement M. Du Paty de Clam propriétaire du château de l'Epinay** qui a salué l'ensemble des marcheurs. Rappelons que les chemins empruntés sont pour une grande part privés, et que nous avons une autorisation exceptionnelle d'y passer. On souhaite que vous respectiez ces propriétés. Cette randonnée ne pourrait pas avoir lieu sans la **cinquantaine de bénévoles** qui s'activent pendant plusieurs jours pour permettre cet événement. **Nous les remercions tous**, dont certains sont adhérents de l'association de Béruges en Fêtes, du BSN, de Valboivre, de la Chenille Bérugeoise, du Club photo. Nous remercions également les Présidents des associations de chasse qui s'organisent pour ne pas chasser ce jour-là.

Nous nous excusons enfin pour la gêne occasionnée par le nombre de véhicules stationnés dans la cité et jusqu'au bourg. Si tu es VTTiste ou Cyclotouriste, nous te donnons rendez-vous tous les dimanches matin à 9 h au stade Paul Mullon.

Nous vous souhaitons à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Et, bons chemins ...



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Coup de projecteur sur la section féminine !

Les dirigeants du FCVB souhaitent inscrire le foot féminin dans un projet à long terme. En séniors, une dizaine de filles jouent pour le club et viennent de s'associer avec la section féminine de Boivre. Cette entente sera effective début 2023 et permettra d'apporter un nouveau souffle au groupe du coach William Landais. Elles s'entraîneront en alternance à Béruges et à Pouzioux. Du côté des plus jeunes, une quinzaine de filles sont réparties dans les différentes équipes mixtes de l'école de foot.



On compte sur elles pour grandir vite et gonfler les effectifs des plus grandes ! Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à joindre le co-président. Contacts et renseignements :

Philippe Lafanechère 06-88-73-79-67

Du côté des garçons, l'équipe fanion avait mal débuté son championnat mais les hommes d'Arnault Vallet remontent progressivement au classement. L'équipe réserve devra batailler pour conserver sa place en D3.

A retenir ! le club va lancer son **album panini** avec des vignettes de tous les joueurs et dirigeants du FCVB qui seront à collectionner. Plusieurs points de collecte seront indiqués dont notamment la boulangerie de Béruges que l'on remercie de s'associer à ce projet fédérateur qui va créer un lien inter-générationnel entre tous les acteurs du club.

Événement : Le FCVB organise un **réveillon de la Saint-Sylvestre** à Vouneuil-sous-Biard le 31 décembre (voir flyer joint).



Béruges Moto Club

Nicolas Ribardièrre 06 74 93 08 62
nicolas.ribardiere@ppg.com

C'est sous un soleil radieux, que le BMC a sillonné les routes du Sud de la Vienne, avec une halte gastronomique à l'Isle Jourdain le dimanche 23 octobre 2022. Cette balade dominicale de 160 KM au départ du Bourg, a permis aux motardes et aux motards du club de partager leurs passions des 2 roues.





Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Une petite délégation de 8 personnes est partie le samedi 29 octobre en direction de notre village jumeau Avinyonet del Pénédès, 50 km à l'ouest de Barcelone.

Nous avons passé la journée du dimanche à Barcelone avec au programme, la visite de la Sagrada Família. Le lundi matin a été consacré à un atelier archéologique animé par Mireia. Nous avons participé à la reconstruction d'une amphore en céramique et tenté de trouver de

l'or dans des échantillons de prélèvements de terre du Font de la Canya, lieu de fouilles du village. Nous n'en avons pas trouvé (hélas) mais par contre des morceaux de charbon, d'os, de coquillages, de perles ont fait notre plaisir. Après un déjeuner tardif, nous sommes allés nous balader à Vilafranca del Pénédès. La journée s'est terminée autour d'une fidèoa (sorte de paëlla mais avec des pâtes très fines) accompagnée de son aioli. Un superbe gâteau a été offert pour fêter les 15+2 ans du jumelage et il nous a été remis un trophée représentant la relation d'amitié entre nos 2 villages, sculpture réalisée par Enrike ASENSI, un artiste vivant en Catalogne.

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

2 CM en ce début novembre. Les démissions successives ont épuisé le banc de la majorité. La presse présente et muette depuis un certain temps, y voit-elle toujours la même cohésion ?

Commerces : En toute autocratie, sans avoir réuni la commission appel d'offres (*pourquoi ?*), M. le Maire, usant de la « Procédure adaptée », a choisi le cabinet Bordier pour travailler le projet d'extension de la boulangerie et du bar multiservices. Malgré notre demande en Mairie ainsi que devant le CM, on nous a refusé l'accès au dossier, dans lequel nous souhaitions découvrir les travaux des différents architectes candidats... Dans un contexte économique incertain, sans connaître le montant des subventions allouables et la destination commerciale n'étant pas clairement définie, 3 scénarios ont été exposés avec des sommes allant de 638.000 € TTC à 723.120 € TTC. Restriction oblige, il semblerait que la partie boulangerie soit reportée à une date ultérieure et que la partie épicerie soit mise de côté. Nous avons toujours contesté la trop grande diversité d'activités envisagée dans le projet initial. Nous estimons que l'agence Postale pourrait rester en l'état dans le local communal, et nous privilégierions le bar/tabac et la restauration simple.

Ecohomeau : Pilotée par Habitat de la Vienne, la vente des lots au lotissement « La Coudre » semble laborieuse. Les matériaux courants ont subi une hausse de pratiquement 30 % depuis début 2022, mais il faut aussi constater que le concept d'écoconstruction et son cahier des charges particulier alourdissent encore plus la facture et repoussent les investisseurs potentiels.

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr;
ppuygrenier@beruges.fr

Hommage à...

Gérard Roy,

une figure de Béruges, est décédé en octobre dernier à l'âge de 80 ans. **Enfant du pays**, il s'est installé à Béruges avec ses parents en 1952, date à laquelle il a commencé à explorer avec son copain Jean-Marie Quintard, les bois, les vallées et autres grottes de Béruges.



Le football était l'une de ses passions : il a joué à Béruges et à L'Isle-Jourdain entre 1956 et 2011, année des 70 ans du club. Après avoir obtenu le Certificat d'études, le Brevet et le Baccalauréat de Philosophie, il devient **professeur de collège**, en Français, Histoire, Géographie et Gymnastique et se spécialisera en Histoire et Géographie. Il fera toute sa carrière au collège de L'Isle-Jourdain.

Il est à l'origine, avec d'autres, de la **grande aventure archéologique de notre village**, qui commence en 1977 par des fouilles lors de la construction du lotissement des Villiers ; et de la création de l'association historique, archéologique et scientifique des **Amis de Béruges** (aujourd'hui association des Amis du patrimoine de Béruges). Il fera également des fouilles à Saint-Romain en Gall, dans le Rhône.

En 1987, il reprendra ses études à l'Université de Poitiers et obtiendra avec brio son DEUG et sa Licence d'Histoire puis il écrira un mémoire sur la **Tour de Béruges**.

Il est l'auteur d'ouvrages historiques, notamment *4 août 1944 - La tragédie du Vigeant ou le jour le plus long de ma vie* écrit avec ses élèves (une enquête patiente, exhaustive et impartiale auprès des acteurs et des survivants de cette journée), **Chronique d'un collège rural** (de L'Isle Jourdain), ou encore **Béruges, itinéraire d'un promeneur⁽¹⁾**. L'historien qu'il était restera dans la mémoire des Bérugeois qui lui sont reconnaissants pour ses écrits et la valorisation du patrimoine de la commune.

Homme généreux, simple, sincère et passionné, il était rempli d'amour et d'humour. Tous ses copains s'en souviennent.

Nous pensons à toute sa famille, ses sœurs, ses quatre enfants et leurs mères, et ses petits-enfants qui ont eu la joie de le côtoyer, et nous leur présentons toutes nos condoléances.

(1) : livre disponible à la Bibliothèque municipale et au Musée.